

COMPTE RENDU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020 A 20H00

Date de convocation : 27 février 2020

Date d'affichage : 27 février 2020

Nombre de conseillers : en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DESHAYES.

Etaient présents : Jean-Pierre DESHAYES ; Maire, Jean-Paul PERRIER, Florence GELOIN, Denis TALIGOT ; Adjoints, Franck BRYON, Guillaume LALOE, David GILBERT, Pierrick BARON, Christèle HARDY, Isabelle JEHAN, Conseillers.

Etaient absents excusés : Mme Delphine MARTIN a donné son pouvoir à Mme Florence GELOIN, M. Loic CARRE a donné son pouvoir à M. Franck BRYON.

Etait absent non excusé : Yvan ROGER

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

Loic CARRE est arrivé à la séance à 21h00.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 27 février 2020

Finances

1/Affectation des résultats 2019 aux budgets primitifs 2020

2/Taux d'imposition 2020

3/Subventions 2020

4/OGEC de LUDOSEL - Demande de subventions

5/Budgets primitifs 2020 (Commune, Assainissement, Lotissement Le Couesnon)

Marchés Publics

6/Mission de maîtrise d'œuvre pour la création du cimetière n°2 : Avant-Projet Définitif

Questions diverses

- Désignation du secrétaire de séance
- Lecture des pouvoirs : Mme Delphine MARTIN a donné son pouvoir à Mme Florence GELOIN
- Ajout de points à l'ordre de jour : Création de l'adresse du cimetière n° 2, Manifeste Centre Social
- Monsieur Le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 27 février 2020.
Le compte-rendu est adopté à **l'unanimité des présents**.

FINANCES

1/ AFFECTATION DES RESULTATS 2019 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2020

COMMUNE

Vu les comptes administratifs du budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-DECIDE d'affecter les résultats 2019 d'un montant de 914 061.59 €, comme suit :

- Section de fonctionnement : 710 000 € en report au compte 002, en recettes
- Section d'investissement : 204 061.59 € en excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068
- Section d'investissement : 40 941.81 € report au compte 001, en dépenses

ASSAINISSEMENT

Vu les comptes administratifs du budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-DECIDE d'affecter les résultats 2019 d'un montant de 53 091.13 €, comme suit :

- Section de fonctionnement : 24 248.32 € en report au compte 002, en recettes
- Section d'investissement : 28 842.81 € report au compte 001, en recettes

LOTISSEMENT LE COUESNON

Vu les comptes administratifs du budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-DECIDE d'affecter les résultats 2019 d'un montant de -124 337.95 €, comme suit :

- Section de fonctionnement : 0.00 €
- Section d'investissement : 124 337.95 € report au compte 001, en dépenses

2/TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal **ADOpte**, à l'unanimité des présents, les taux communaux suivants pour l'année 2020, identiques à ceux de 2019 :

- Taxe d'habitation : 6,98 %
- Taxe foncière bâti : 14,79 %
- Taxe foncière non bâti : 25,33 %

3/SUBVENTIONS 2020

Les conseillers municipaux qui sont concernés en tant que membre des associations ci-dessous ne prennent pas part à la délibération relative aux associations en question.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **DECIDE** d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Associations communales et intercommunales :

Nom de l'Association	Montant délibéré
Association des Anciens Combattants de la Selle-en-Luitré	450 €
Association communale de la chasse agréée (ACCA)	450 €
ACCA piégeage ragondins	350 €
Comité des fêtes	1 500 €
Football CLub Sud Fougerais (FCSF)	1 400 €
Groupement des jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 103.40 €
Palet Club Sellois	450 €
OCAS Fougères Nord	1 655.10 €

Associations extérieures :

Nom de l'Association	Montant délibéré
ISC – Luitré	120 €

Associations associations :

Nom de l'Association	Montant délibéré
Ligue s/le Cancer	50 €
Restaurant du Cœur	150 €

ECOLE DIWAN DU PAYS DE FOUGERES – DEMANDE DE SUBVENTION 2020

M. le Maire présente aux élus une demande de subvention de la part de l'école DIWAN du pays de Fougères au titre de l'accueil dans l'une de leur classe élémentaire d'un élève résidant de la commune.

Il est proposé d'attribuer à cette école une subvention d'un montant de 376€. Cette proposition correspond à un forfait scolaire déterminé relativement au coût moyen départemental par élève des écoles publiques fixé par la circulaire préfectorale de fin d'année 2019.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

-DECIDE d'attribuer cette subvention à l'école DIWAN du pays de Fougères

-AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

4/OGEC DE LUDOSEL – DEMANDE DE SUBVENTION 2019

Depuis septembre 2017, les trois organismes de gestion des écoles du RPI Luitré, Dompierre du Chemin et La Selle en Luitré se sont regroupés en un seul sous le nom de l'OGEC de LUDOSEL.

M. le Maire présente aux élus les différents chiffres donnés par l'OGEC de LUDOSEL dans le cadre de sa demande de subvention. Il propose d'accorder les subventions suivantes :

- Cantine : 3 852 € (8 864.16 € en 2019)
- Garderie : 11 559.57 € (4 530.86 € en 2019)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

-DECIDE D'ACCORDER les subventions ci-dessus à l'OGEC de LUDOSEL

-AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

5/BUDGETS PRIMITIFS 2020 (Commune, Assainissement, Lotissement Le Couesnon)

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2020 de la Commune (budget principal) qui s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement	1 553 369 €, en dépenses et recettes
- Section d'investissement	1 905 381.56 € en dépenses et recettes

Ces deux sections sont votées au niveau du chapitre.

Conformément à la loi Notre du 07/08/2015, une note de présentation brève et synthétique des budgets primitifs 2020 est jointe en annexe et sera publiée sur le site de la commune.

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2020 Assainissement qui s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement	43 688.16 € en dépenses et recettes
- Section d'investissement	39 855.93 € en dépenses et recettes

Ces deux sections sont votées au niveau du chapitre.

LOTISSEMENT COMMUNAL LE COUESNON - BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2020 Lotissement communal « Le Couesnon » qui s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement	125 837.95 € en dépenses et recettes
- Section d'investissement	250 175.90 € en dépenses et recettes

Ces deux sections sont votées au niveau du chapitre.

MARCHES PUBLICS

6/MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION DU CIMETIERE N°2 : AVANT-PROJET DEFINITIF

Au stade de l'avant-projet définitif, les plans et l'estimatif diffèrent par rapport à l'avant-projet sommaire

▪ Mise à jour :	
○ 1.Parking et voie du cimetière :	76 760.00 € HT
○ 2.Aménagement paysagé du parking :	7 177.50 € HT
○ 3 Réseaux pour éclairage parking :	11 600.00 € HT
TOTAL PARKING CIMETIERE	95 537.50 € HT
○ 4.Circulation interne du cimetière :	62 630.00 € HT
○ 5.Terrassement bâtiment sanitaire :	880.00 € HT
○ 6.Réseau EP :	4 850.00 € HT
○ 7.Assainissement EU :	9 145.00 € HT
○ 8.Réseau Eau Potable / Electricité :	4 857.50 € HT
○ 9.Mobiliers/Clôture/Jardin du souvenir :	43 820.00 € HT
○ 10.Aménagement paysager cimetière :	11 861.25 € HT
○ 11.Aménagement paysager de l'espace extérieur Est :	10 110.00 € HT
TOTAL AMENAGEMENT CIMETIERE	148 153.75 € HT
○ 12.Gros œuvre :	50 000.00 € HT
○ 13.Carpente bois-bardage bois :	47 000.00 € HT
○ 14 Couverture Zinc –bardage cuivre :	16 000.00 € HT
○ 15.Serrurerie-métallerie compris jarre de récup EP :	12 500.00 € HT
○ 16.Carrelage-Faïence :	2 500.00 € HT
○ 17.Peinture :	9 500.00 € HT
○ 18.Electricité :	8 300.00 € HT
○ 19.Plomberie sanitaire :	8 500.00 € HT
TOTAL SANITAIRE, LOCAL TECHNIQUE, PREAU	154 300.00 € HT
TOTAL HT base	397 991.25 € HT

PSE retenues suite à la commission du 03/03/2020

PSE2 Fourniture et pose de pavé 14x20, 1 rang

PSE5 Puits de dispersion préfa jardin souvenir avec caillebotis

PSE6 Banc bois accolés au bâtis/mur parvis

L'Atelier Bouvier Environnement fera une esquisse avec la voie d'accès en biais dans le cadre de la phase PRO.

L'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux transmise par la maîtrise d'œuvre Atelier Bouvier Environnement est de 397 991.25 € H.T.

Le marché de maîtrise d'œuvre prévoit que le forfait définitif du maître d'œuvre doit être arrêté au stade de l'APD par voie d'avenant. L'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre proposé porte ainsi les honoraires de 32 470.50€ H.T. à 36 933.59 € H.T.(taux de rémunération de 9.28% sur le coût prévisionnel des travaux).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **De VALIDER** le dossier APD pour un montant de 397 991.25€ H.T.
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à signer l'avenant n°1 avec le maître d'œuvre pour fixer son forfait définitif de rémunération à 36 933.59 € H.T. soit 44 320.31 € T.T.C.
- **D'APPROUVER** le dépôt des dossiers nécessaires au projet aux administrations concernées,
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à lancer une consultation pour les travaux selon la procédure adaptée,
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à lancer une consultation selon la procédure adaptée pour la mission CSPS et lui déléguer la passation du marché
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces décisions.

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

DENOMINATION DE LA VOIE DESSERVANT LE CIMETIERE N° 2

Dans le cadre de la création du cimetière n° 2, il convient de créer une adresse afin de faciliter les démarches pour les demandes de branchements aux différents réseaux (ENEDIS, SMPBC, fibre optique...).

Au Plan Local d'Urbanisme, il est prévu la création d'une voie à droite du cimetière n° 2 afin de desservir les parcelles situées à l'arrière ainsi que le cimetière.

Le conseil municipal est invité à trouver un nom à cette voie.

(Nom de la parcelle ZE 21: La Grande Jasinière)

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

-**DECIDE** de nommer cette voie « Rue des chênes », le numéro sera défini par arrêté à posteriori (n°1 pour l'emplacement du cimetière n°2)

-**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

MANIFESTE DU CENTRE SOCIAL

« Les Centres Sociaux acteurs de la cohésion sociale et de la transformation de leurs territoires »

Manifeste

Quels sont, pour les élus locaux, le rôle, les fonctions et la plus-value d'un centre social dans leur territoire ?

Ce manifeste est la rencontre entre la vision d'élus représentatifs de la diversité des territoires et celle de la Fédération des Centres Sociaux de France (<http://www.centres-sociaux.fr>).

Nous vous invitons donc, élu.e local.e, à le signer, si vous partagez cette vision du Centre Social, acteur de la cohésion sociale et de la transformation de votre territoire.

Nous, élus de petites et grandes collectivités bénéficiant de la présence de Centres Sociaux, en milieu rural, péri-urbain ou urbain, de différentes régions de France, voulons manifester notre attachement aux Centres Sociaux et nos convictions sur le rôle fondamental qu'ils jouent dans nos territoires.

***Nous adressons ce témoignage à tous les élus locaux, actuels ou futurs,
afin de leur faire part de l'intérêt que constitue la présence d'un Centre Social
dans un quartier, un village, un territoire,
aux côtés d'autres acteurs qui oeuvrent avec eux et à nos côtés.***

Lors du conseil municipal du 27 février 2020, Monsieur Le Maire a invité les adjoints et les conseiller à lire le manifeste du centre social pour la prochaine réunion de conseil afin de se positionner sur le soutien ce dernier.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

-**SOUTIENT** la démarche

-**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

Défense incendie en campagne : Un dossier est à l'étude pour les terrains constructibles en campagne. La Mairie a pris contact avec les services concernés (STGS, SMPBC...)

REGISTRE DES SIGNATURES

2020

N°	Date	Domaine	Objet
1	03/01/20	Finances	Consultation fournitures papier A4 80g
2	06/01/20	Finances	Devis Cosoluce – téléformation budgétaire- 330 € TTC
3	10/01/20	Ressources Humaines	Devis Socotec – Recyclage habilitation électrique Evan Lemoine 270.00 € TTC
4	15/01/20	Ressources Humaines	Saisine Comité technique du 10 février 2020 pour suppression de poste de Rédacteur
5	15/01/20	Finances	Devis Burolike papier A4 année 2020 67.58 € TTC
6	12/01/20	Finances	Devis Joubin Electricité –Chauffage sacristie – fourniture hublot Led placard tableau électrique – vérification et remplacement de lampes si nécessaire de 3 projecteurs 2 040.00 €
7	21/01/20	Ressources Humaines	Devis Socotec – Recyclage habilitation BS/BE Manœuvre 270.00 €
8	22/01/20	Finances	Devis Finance Active – renouvellement du contrat 431.03 €
9	28/01/20	Finances	Devis Missenard – sonde CTA 239,64 €
10	31/01/20	Finances	Devis Gama 29 – fournitures d’entretien 2020 1 113.97 €
11	10/02/20	Finances	Devis Sens 4 – Accompagnement pour réaliser des économies d’énergie EDF et Gaz 3 800.00 HT
12	10/02/20	Urbanisme	Accord AT0353241900004 – restaurant A La Part
13	10/02/20	Urbanisme	Accord DP0353242000001 – Extension M. et Mme LESELLIER
14	12/02/20	Finances	Devis Burolike – fournitures administratives 2020 – 181.30 €
15	15/02/20	Finances	Devis Pic Pub - panneau lotissement Le Couesnon – 260.00 €
16	19/02/20	Finances	Devis Sarl Alarme Electricité Topée – remplacement de 3 radiateurs salle viviane 2 371.21 €
17	19/02/20	Finances	Commande Isom56-Amisep – Fournitures administratives 79.25 € HT + frais de port
18	21/02/20	Finances	Contrôle régulation Siemens – Salle Korrigans 699.60 €
19	27/02/20	Urbanisme	Accord CUb L’Orberie – construction une maison
20	03/03/20	Finances	Pose sonde ambiance 637,02 € HT
21	04/03/20	Finances	Compteur énergie Sharky 364 € HT
22	04/03/20	Finances	Parution Chronique Le Couesnon 850€ HT

La séance s’est levée à 23h30

JP DESHAYES

JP PERRIER

F GELOIN

D TALIGOT

D MARTIN

D GILBERT

F BRYON

G LALOE

Y ROGER

L CARRE

C HARDY

P BARON

I JEHAN